

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-619 DU 18 Décembre 1997

Portant nomination de Monsieur André-
Guy OLOGOUDOU, en qualité
d'Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la République du
Bénin près la République d'Italie avec
résidence à Paris.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 97-93 du 28 Février 1997 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

VU le Décret N° 96-311 du 02 Août 1996 portant nomination de
Monsieur André-Guy OLOGOUDOU en qualité d'Ambassadeur
Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près
la République Française ;

SUR Proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 décembre 1997,

.../...

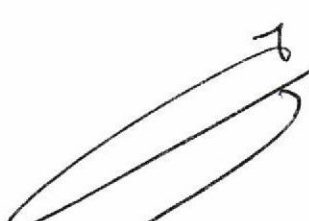
D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur André-Guy OLOGOUDOU est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près la République d'Italie avec résidence à Paris.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

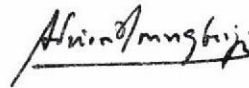
Fait à COTONOU, le 18 Décembre 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,



Ismaël TIDJANI-SERPOS.-

Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MAEC 4 MF 4
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP
3 INTERESSE 1 JORF 1.